

Conseil Municipal

Séance du lundi 23 septembre 2019 à 20h00

Compte-rendu sommaire des délibérations

Le Conseil Municipal de PLONEOUR LANVERN s'est réuni en Mairie le lundi 23 septembre 2019 à 20h00, sous la présidence de **Josiane KERLOCH**, Maire, sur convocation adressée le lundi 16 septembre 2019 aux élus.

Etaient présents tous les Conseillers Municipaux à l'exception de **André QUEAU** (procuration à **Jean François LE BLEIS**), **Michel CANEVET** (procuration à **Christine COUROT**), **David LE TALLEC** (procuration à **Pierre GLOANEC**), et **Danielle DAGUERRE**, excusée.

Secrétaire de séance : **Marie Aude GOBRY**.

1 – Commission de l'aménagement et du cadre de vie

1-1 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Eaux Usées

Thierry LE GALL a présenté les éléments de synthèse concernant le rapport sur l'assainissement (collecte et traitement des eaux usées, collectif et non collectif) élaboré par le délégataire, la Société SAUR France, pour l'année 2018, et par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-2 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Eau Potable

Pierre DRAOULEC a présenté le rapport portant sur le prix et la qualité des services proposés sur le territoire communal concernant l'eau potable pour l'année 2018, par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, dorénavant compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-3 Haut Pays Bigouden : Rapport d'activités du service Déchets

Joëlle TYMEN a présenté le rapport portant sur le traitement et la collecte des déchets, services proposés sur le territoire communal par la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, pour l'année 2018, collectivité compétente. Le Conseil Municipal a pris acte de cette communication.

1-4 Dénomination de rue

Sur proposition de Jean MORVAN, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé la dénomination « Impasse Stang ar Goulinet – Hent Dall Ar Goulinet », ainsi que la numérotation des propriétés du secteur concerné par cette dénomination et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1-5 Modification des statuts du SDEF

Sur proposition de Philippe PLOUZENNEC, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté les modifications des statuts du SDEF tel que proposé par cet organisme, suivant l'avis de la commission de l'aménagement.

1-6 Rétrocession de terrain secteur de Ty Coat

Sur proposition de René LE BOENNEC, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accepté la rétrocession de la parcelle communale cadastrée section numéro 342 d'une contenance d'environ 300m² appartenant à Mme GUENOLE au profit de la Commune, suivant l'avis de la commission de l'aménagement et a autorisé Mme le Maire à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

1-7 Déclassement de terrain avant compromis avec la SCI de la fontaine

Sur proposition de Philippe PLOUZENNEC, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a :

- constaté la désaffectation du terrain d'une contenance d'environ 1.200 m², étant clôturé et inaccessible au public, et dépourvu de tout aménagement,

- décidé le déclassement du terrain concerné en vue de son transfert dans le domaine privé de la Commune et de vendre dans les conditions déjà décidées,
- et a autorisé Mme le Maire, ou son représentant, à signer tous documents et les actes notariés à venir.

1-8 Révision du PLU de Pluguffan

Sur proposition de Thierry LE GALL, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'émettre un avis favorable sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, tel qu'il a été validé par le Conseil Municipal de Pluguffan le 3 juillet dernier.

1-9 Echange de terrains pour la création d'un arrêt de car au Veuz pour le transport scolaire

Question ajournée du fait de l'absence de réponse du service des Domaines : à revoir en décembre.

1-10 Motion pour la lutte contre les dégâts occasionnés par les Choucas des Tours

Sur proposition de Brigitte STEPHAN, rapporteur, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, le projet de motion présenté, proposée par la FNSEA, afin de limiter les dégâts occasionnés par les Choucas des Tours, notamment par la mise en place rapide d'une étude diligentée sur le sujet.

2 – Commission de la vie scolaire et sociale

2.1 Point sur la rentrée scolaire 2019-2020

Sur le rapport de Jean François LE BLEIS, le Conseil Municipal a pris acte des éléments d'information sur la rentrée scolaire à PLONEOUR LANVERN.

2.2 Allocations scolaires et prestations parascolaires pour l'année 2019-2020

Sur la proposition de Erell LE BERRE, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, les diverses allocations pour l'année scolaire 2019/2020 et de prendre en charge les frais de transport occasionnés par les spectacles à Pont l'Abbé et à Plozevet.

2.3 Transport scolaire 2019-2020

Sur la proposition de Sandra PEREIRA, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, le montant des participations familiales pour l'année scolaire 2019/2020 sachant que le transport s'effectue sur 4 jours : soit 56€ par trimestre pour le premier enfant, 37,40€ pour le deuxième enfant, 18,70€ pour le troisième enfant, selon l'application de l'abattement 1/3 2/3, et la gratuité du transport à partir du quatrième enfant.

Les particuliers autres que les élèves subventionnés peuvent emprunter les cars de transport scolaire moyennant un forfait de 13€ pour 20 jours d'utilisation.

Pour les élèves du secondaire, usagers du transport scolaire, il a été décidé d'allouer une aide aux familles de 17€ pour les élèves fréquentant les établissements de PONT L'ABBE, 33€ pour les élèves scolarisés à QUIMPER, POULDREUZIC ou PLOZEVET.

2.4 Subvention au réseau d'aides aux élèves en difficulté (RASED)

Sur la proposition de Maëlle BESCOND, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de financer l'organisation de ce service à hauteur de 1€ par enfant scolarisé en école élémentaire, soit une somme forfaitaire pour l'année scolaire en cours de 207€, sachant que sont mis à disposition des locaux dans l'école élémentaire pour le fonctionnement du RASED et a autorisé Mme le Maire à mandater les sommes correspondantes.

2.5 Convention entre la CCPBS et la Commune pour la pratique de la natation scolaire à la piscine AQUASUD

Sur proposition de Christine COUROT, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité :

- de renouveler la convention avec la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud suivant les modalités financières telles que présentées,
- d'autoriser Mme le Maire à signer cette convention.

2.6 Allocations scolaires et prestations parascolaires : attributions d'aides municipales

Sur proposition de Sandra PEREIRA, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser le Maire à verser les subventions validées au titre de diverses allocations individuelles.

2.7 Tarif de location de salle à Croas Caer

Sur proposition de Claude KERDRANVAT, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer à 50€ par jour l'occupation d'une partie des locaux de l'immeuble communal à Croas Caer et à autorisé Mme le Maire à signer les conventions correspondantes.

3 - Commission de la vie locale

3.1 Subventions aux associations et organismes divers

Sur proposition de Pierre GLOANEC, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions et participations suivantes :

1. Associations locales :

- . Brezhoneg er Vro Vigoudenn : 122€
- . Club de Loisirs et de l'amitié: 135€
- . Festivideo Bigoud: 143€

2. Subventions exceptionnelles

- . Les amis de la bibliothèque : 850 euros (organisation du mois du documentaire, deux séances)
- . Au titre des Challenges de la vie associative : 200€ aux associations Plonéour Twirling Club, AL Badminton, Pleon Pavenn, T'es Cap, Les Deuches Bigoudènes, Brezhoneg er Vro Vigoudenn

3. Associations et organismes extérieurs

- . Radio Kerne : 115€
- . DDEN : 50€
- . Histoire d'Ecrire : 250€
- . ADAPEI : 32€
- . AFIDESA : 433 €
- . Amicale des donateurs de sang du Pays Bigouden : 32€
- . Association des paralysés de France : 32€
- . Association des parents d'enfants handicapés Championnet : 32€
- . Association des trois résidences : 32€
- . Enfance et familles d'adoption : 32€
- . Les Petits Bonheurs : 32€
- . VMEH : 32€
- . Compagnie des Archers Bigoudens : 140€
- . Les Archers du Castel : 15€
- . Club Athlétique Bigouden : 814€
- . Club Cycliste Bigouden : 222€
- . Handball Club Bigouden : 554€
- . Handisport Cornouaille Quimper : 60€
- . Handisport Club Léonard : 60€
- . Nageurs Bigoudens : 587€
- . Pont L'Abbé Basket Club : 368€
- . Rugby Club Club Bigouden : 276€
- . La Quimpéroise : 198€.

3.2 Participation au financement du poste de surveillance de plage – TREGUENNEC

Sur proposition de Jean MORVAN, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de participer à hauteur de 1800€ à l'installation du poste de secours de la plage de Kermabec, au profit de la Commune de TREGUENNEC.

4 – Commande publique

4.1 Marchés à procédure adaptée

Christine COUROT, rapporteur, a rendu compte des marchés passés en procédure adaptée.

5 – Commission des finances et de l'administration générale

5.1 Décision Modificative n° 2 sur le Budget Général

Sur proposition de Martine OLIVIER, le projet de décision modificative n° 2 du budget général pour l'exercice 2019 a été adopté, à l'unanimité, par le Conseil Municipal. Cette DM2 s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 47.000€ dont + 22.000€ pour la section de fonctionnement et + 25.000€ pour la section d'investissement.

5.2 Mandats spéciaux

- Sur le rapport de Huguette DANIEL, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'octroyer un mandat spécial à Josiane KERLOCH, André QUEAU, Elisabeth HUET et Joëlle KERSUAL pour représenter la Commune au congrès annuel des Maires et des Présidents d'EPCI 2019, à PARIS du 19 au 21 novembre.

5.3 Fixation de la redevance d'occupation du Domaine Public pour GrDF

Sur proposition de Pierre DROULEC, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de valider, comme chaque année, le montant de la redevance pour 2019, qui sera de 998€, en application du taux maximum, tel que défini par le décret du 25 avril 2007.

5.4 Admission en non-valeur de créances irrécouvrables

Sur proposition de Marie Lise DANIEL, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé admettre en non-valeur le titre n°2012-T-221-1 du 7 novembre 2012 pour un montant total de créance de 256,50€.

5-5 Convention pour la mise à disposition d'un agent de l'ESAT au service espaces verts communal

Sur proposition de Martine OLIVIER, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à signer un contrat de mise à disposition, à temps complet (35,5h/semaine en moyenne), d'un travailleur en situation de handicap avec l'ESAT du Pays Bigouden, selon les modalités présentées. Cette personne sera accueillie au sein du service espaces verts de nos services techniques municipaux.

5-6 Tarif d'occupation des locaux communaux et renouvellement de bail précaire

Sur proposition de Anne Laure DELPECH, rapporteur, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de fixer le loyer d'un logement communal situé rue Craos ar Bléon à 372,23€ auquel s'ajoutera 15€ de charges et d'autoriser Mme le Maire à signer la contrat correspondant et de renouveler le bail précaire du hangar de Cruguel à COMBRIT, propriété communale, pour une redevance d'occupation annuelle fixée à 1500€.

5-7 Rémunération des agents recenseurs

Sur proposition de Marie Aude GOBRY, rapporteur, le Conseil Municipal a fixé, à l'unanimité, la rémunération des agents recenseurs qui interviendront dans le cadre du recensement général qui interviendra l'an prochain, tel qu'émis par la commission de finances et d'administration générale.

5-8 Convention de mise à disposition d'un emplacement pour implanter des bornes wifi-fi

Sur proposition de Eric LEOST, rapporteur, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a validé une convention avec notre Communauté de Communes et l'agence d'urbanisme Quimper Cornouaille Développement pour l'installation de bornes wi-fi sur des bâtiments communaux et a autorisé le Maire à signer la convention correspondante.

5-9 Conventions avec Armorik Habitat pour le projet de logements rue Menez Gouyen

Question ajournée afin de permettre l'étude du nouveau projet proposé par la société Armorik Habitat : à revoir en décembre.

5-10 Motion contre la fermeture de la Trésorerie de Pont-l'Abbé

Sur proposition de Pierre GLOANEC, rapporteur, le Conseil Municipal a validé, à la majorité (1 vote contre, une abstention), le projet de motion demandant à sursoir à un projet de fermeture de notre Trésorerie prévue par l'Etat dans le cadre de la réorganisation territoriale de la Direction Générale des Finances Publiques.

5-11 Signature de la charte Ya d'Ar Vrezhoneg de niveau 1

Sur proposition de Eric LEOST, rapporteur, le Conseil Municipal a validé, à l'unanimité, la chartre proposée par l'association Ya d'Ar Vrezhoneg visant à inciter à la pratique de la langue bretonne et d'autoriser Mme le Maire à signer la chartre telle que proposée.

Fait à PLONEOUR LANVERN et affiché en Mairie le 25 septembre 2019

Mme le Maire,

Josiane KERLOCH